



Agent exploitation Station d'Épuration

Nous recherchons un agent pour assurer l'exploitation de nos stations d'épuration et plus particulièrement celle de Villiers-Saint-Frédéric à la pointe des nouvelles technologies.

Tout en travaillant en autonomie, vous devez assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration au sein d'une équipe réactive et efficace.

Vous souhaitez participer à la préservation de la qualité de l'eau ? Vos tâches quotidiennes seront :

- Suivi des dispositifs de traitement (file eau, file boue et production de biogaz pour la station d'épuration de Villiers-Saint-Frédéric) : entretiens, contrôles des performances, réglages, nettoyages, gestion des extractions de boues, réglages des réactifs, curages et dépannages.
- Suivi des rotations de camions sur la station d'épuration de Villiers-Saint-Frédéric.
- Diagnostic des pannes et réalisation de la maintenance préventive des appareils électromécaniques en partenariat avec l'électromécanicien du SIARNC.
- Réalisation des bilans d'autosurveillance (installation et entretien du matériel de mesure).
- Réalisation de tests de terrain et d'analyses de routine sur les eaux et les boues au laboratoire du SIARNC et interprétation des résultats.
- Réalisation d'astreintes sur réseaux d'assainissement et stations d'épuration (environ 10 semaines par an).

Les tâches seront consignées dans des carnets de bord. Vous aurez la responsabilité de passer les commandes de réactifs, de petits matériels et gérer les livraisons.

Nous recherchons une personne autonome, rigoureuse et polyvalente sachant rendre compte et maîtrisant des règles d'hygiène et de sécurité. Permis de conduire indispensable.

Des connaissances en traitement des eaux usées seraient appréciées, à défaut une formation en interne sera assurée.

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoignez notre équipe à taille humaine (16 employés) et dynamique au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle le Château (SIARNC) et contribuez de manière significative à la gestion de l'assainissement pour 16 communes.

Les locaux du SIARNC sont accessibles en transport en commun (lignes de bus et gare de Villiers Neauphle Pontchartrain),

25 jours de congés et 13 RTT, 13^{ème} mois, tickets restaurant, participation à 75% aux frais de transport en commun,

Participation aux mutuelles prévoyance et santé,

Adhérent au Comité National d'Action Sociale,

CDD 12 mois renouvelable,

Horaires 8h30-12h et 13h 17h.

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à rhcompta@siarnc.fr